



Réunion de la Commission Sportive

Compte-rendu de la réunion du 11 octobre 2013

Présents : Stefan Mautes, Tom DiStefano, Charel Stelmes.

Excusé : Roland Lenert.

Invité : Ralf Heiler.

La Commission Sportive :

- informe que le compte-rendu de la réunion du 2 juillet 2013 ainsi que les concepts sur le projet Judo-Interreg-Randori, sur les entraînements régionaux, sur la cellule médicale et sur les entraîneurs-assistants ont été approuvés par courriel à la date du 17 septembre 2013 ;
- précise que le nombre de candidatures de jeunes judokas voulant intégrer le Sportlycée en classe de 7^e était pour l'année scolaire 2013/2014 le plus important depuis 2008/2009 ;
- regrette qu'au vu de la concurrence avec des candidats d'autres disciplines sportives, seulement 2 judokas ont été acceptés en classe de 7^e – néanmoins le nombre total de judokas inscrits au Sportlycée reste avec 12 judokas-élèves élevé ;
- précise que la FLAM Judo accentuera d'avantage la coopération avec le Lycée Technique de Bonnevoie, école-partenaire du Sportlycée en régime technique;
- remercie les responsables du LTB pour un très bon départ en cette matière ;
- entend Charel Stelmes et Ralf Heiler dans leur rapport sur une visite des entraînements du Judo Club Winrange sur invitation de son président Freddy Hirlimann. Les entraînements des 3 groupes U9, U15 et Seniors étaient fort visités, la dynamique et discipline de travail sur le tatami étaient exemplaires et le club confirme son bon fonctionnement en étant depuis des années parmi les 4 plus grands clubs de judo au Luxembourg ;
- regrette qu'au vu de la distance géographique Winrange-Luxembourg de même que Goesdorf-Luxembourg (plus qu'une heure de route), la participation de leurs athlètes aux entraînements nationaux reste difficile ;
- discute des moyens d'amélioration de la coopération au niveau sportif avec les clubs confrontés à une telle situation en l'occurrence Winrange et Goesdorf ;

- arrête que dans la même logique de fonctionnement qu'avec des étudiants faisant leurs études dans une ville distante de plus d'une heure de route de Luxembourg-Ville, des critères spécifiques en matière de présence aux entraînements nationaux seront appliqués en vue de sélections d'athlètes desdits clubs.
Seront critères de sélection la présence à au moins 10 entraînements nationaux par année, une participation très assidue aux entraînements régionaux et stages de l'équipe nationale ainsi qu'une participation régulière aux entraînements « Interreg-Judo-Randori ».
Pour compenser les entraînements nationaux manqués, les athlètes ambitieux des clubs cités participent de façon hebdomadaire aux entraînements randori d'un club fort de la région frontalière belge.
Il va sans dire que toute sélection avec le cadre national suivra des critères qualitatifs à déterminer par les entraîneurs nationaux selon le niveau de la mesure envisagée ;
- entend Charel Stelmes dans son rapport sur une réunion du projet Interreg-Judo-Randori qui a eu lieu le 8 octobre 2013 à la Coque au Kirchberg. Un premier avis écrit positif a été formulé quant à l'éligibilité du projet de la part des responsables Interreg suite à une demande synthétique décrivant le projet. A noter que dans cette demande, un budget commun des 5 opérateurs-partenaires de 375.788,82 euros a été présenté ;
- souligne que l'objectif de la Commission Sportive est tel que non seulement la FLAM peut utiliser ce budget européen mais également ses clubs-membres. En vue de discuter les procédures administratives d'un tel projet à 2 niveaux (la FLAM et ses clubs), une réunion avec la Directrice de l'Antenne Régionale Wallonie-Lorraine-Luxembourg d'Interreg IVA Grande Région aura lieu le 21 octobre 2013 à la Coque ;
- retient qu'en vue de réaliser ce projet, des Labels Interreg devraient être mis en place en vue de quantifier et de garantir l'envergure de la coopération interrégionale des mesures réalisés ;
- propose de comptabiliser la participation d'athlètes et d'entraîneurs de clubs aux entraînements Interreg-Judo-Randori au système de subsides de la FLAM pour les clubs ;
- précise que le projet est en ce moment en voie de développement et que des informations détaillées seront fournies aux clubs dès que l'accord définitif des autorités Interreg sera prononcé ;

- fixe les qualifications de base en matière judo pour pouvoir s'inscrire au module spécifique de la formation pour entraîneurs :
Formation pour Entraîneurs-initiateurs – 2^e Kyu
Formation pour Entraîneur B – 1^{er} Dan
Formation pour Entraîneur A – 2^e Dan
- se réjouit que 14 candidats se sont inscrits au module spécifique de la formation pour entraîneurs-initiateurs de judo – la première journée de formation aura lieu le 19 octobre 2013 ;
- informe que l'ENEPS insiste qu'à partir de 2014 aucun candidat ne sera plus accepté au module spécifique de la formation pour entraîneurs-initiateurs qui n'a pas encore réussi le module général de cette formation. Les modules généraux sont organisés 4 fois par année – plus d'informations sont fournies au site :
<http://www.sport.public.lu/fr/formations/initiale/entraîneurs-moniteurs/index.html>
- lance un appel aux clubs de motiver leurs entraîneurs potentiels futurs de s'inscrire à cette formation ;
- prend note que les frais d'inscriptions au module général de la formation pour entraîneurs-initiateurs s'élèvent à 100 euros ;
- propose, vu l'importance de la formation de nouveaux entraîneurs de judo au Luxembourg, que la FLAM Judo rembourse 50% de ces frais en cas de réussite du diplôme d'entraîneur-initiateur ;
- propose au Comité Judo de reconsidérer la dénomination du label « Luxembourg Judo Open » ;
- décide d'informer les clubs sur des candidatures d'entraîneurs étrangers souhaitant donner des cours de judo au Luxembourg ;
- décide qu'en principe, les entraîneurs nationaux ne coachent jamais de combats entre des athlètes luxembourgeois. Cependant, lorsqu'un athlète participant à un tournoi en sélection nationale rencontre un athlète luxembourgeois sélectionné par son club, l'entraîneur national se concerta avant le combat avec l'entraîneur du club luxembourgeois pour savoir si ce dernier a l'intention de coacher son athlète ou non. Au cas où l'entraîneur de club décide de coacher son athlète, l'entraîneur national est dans l'obligation de coacher l'athlète du cadre national, ceci afin de garantir l'égalité des chances ;
- précise que ceci vaut également pour tout entraîneur assistant – mais seulement quand il est en mission officielle pour la FLAM ;

- décide de mentionner dorénavant dans les rapports des résultats du cadre national les clubs d'appartenance des athlètes – ceci pour mettre en évidence qu'une bonne coopération FLAM/clubs est à la base de tout résultat. Dans cette même logique seront mentionnés le cas échéant le COSL, le Sportlycée et le Lycée Technique de Bonnevoie en tant que partenaires de la FLAM ;
- entend Ralf Heiler dans son rapport sur une participation luxembourgeoise au European Cup à Boras ;
- propose de reporter les soldes des participations propres (cf. Concept de Cofinancement Haut Niveau FLAM Judo) d'année en année ;
- précise que les entraînements régionaux font partis du concept général de promotion du judo de haut niveau de la FLAM. L'objectif principal est d'améliorer le niveau du judo luxembourgeois dans les différentes régions – ceci en améliorant la coopération des clubs et de leurs entraîneurs dans les régions respectives et en créant des lieux d'entraînement régional qui favorisent la coopération des entraîneurs nationaux avec les entraîneurs de club ;
- informe qu'une première réunion en vue de mettre en place des entraînements régionaux dans le nord aura lieu samedi, 12 octobre à Ettelbruck. Tous les clubs de cette région ont confirmé leur présence en vue d'établir le concept régional du nord du pays ;
- fixe la date d'une **prochaine réunion** au mercredi, 13 novembre 2013 à 15h00 au Sportlycée à l'Institut National des Sports.

Charel Stelmes
Coordinateur Commission Sportive